

La Lettre du

GROUPE

POLYHANDICAP

FRANCE

N° 95 - Juillet-Août 2021

## Edito

Et voici l'été ! Sans le calendrier, nous ne nous en douterions guère. Été, vacances d'enfants, fermeture d'EEAP et d'IMP, il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte...

Nous vous offrons cette lettre d'été, lettre de transition très vite après la dernière : nous ne voulions pas vous laisser partir les mains vides ; vous y trouverez quelques surprises, comme en témoigne cet éditorial plus amical que militant.

Nous avons pour ce numéro gardé une parole plus réfléchie en écrivant nous-mêmes pour papier d'humeur les questionnements du GPF ; papier qui n'est autre que l'argumentaire de notre prochain colloque - le 25ème ! - auquel nous vous espérons nombreux, pour réfléchir ensemble, à l'accompagnement des personnes polyhandicapées dans cette grande évolution que nous vivons. Mais il va vous falloir patienter jusqu'à l'automne, au 21 et 22 Octobre.

Autres surprises, nous passons à un jour et demi, et quittons, sans doute momentanément, l'Unesco qui ne peut nous recevoir en Octobre.

D'ici là, nous aurons bien des sujets à partager, par exemple l'audition de la France par les Nations Unies, sur fond d'inclusion, voire de désinstitutionalisation, par exemple, bien des chantiers, notamment celui de la consolidation de notre réseau régional pour ensemble répondre toujours mieux aux aspirations des personnes que nous accompagnons.

Puisque vacances il y a, nous allons jusqu'au bout et vous suggérons.... des devoirs de vacances ! Pour nourrir nos réunions d'automne autour du volet polyhandicap, pour enrichir notre réflexion commune, pour nous connaître de mieux en mieux.

Parlez nous de vous, de vos rêves autour des enfants, des jeunes ou des adultes, que vous accompagnez de vos places différentes de parent, de professionnel, de médecin, de ce que vous voudriez voir advenir, de ce que vous redoutez, de ce qui vous préoccupe particulièrement.

Et rendez-vous à la rentrée pour partager toutes ces idées : la rentrée, ce sera le 17 Septembre, anniversaire du GPF. Nous allons décaler nos dates de parution, et allons aussi vous offrir une nouvelle rubrique « médiquotidienne », pour parler le plus simplement possible des problèmes que vous rencontrez au quotidien.

Dans l'attente de vous lire, à notre tour, nous vous souhaitons un très bel été.

Marie-Christine Tézenas du Montcel  
Présidente du GPF



Flashez ce QR Code pour accéder à la version complète de  
La Lettre du Polyhandicap Juin-Juillet 2021 sur votre téléphone

# 1. Billet d'humeur

## L'accompagnement spécifique du polyhandicap revisité à l'aune des évolutions politiques, professionnelles et sociétales.

### Acquis et nouveautés

Au prisme des valeurs portées par les politiques publiques et les courants de pensée actuels, des transformations qui secouent le monde du médico-social, quelques notions se dégagent et interrogent tous ceux qui vivent dans et avec ces mondes liminaires que sont les handicaps complexes, la dépendance extrême, la différence.

Car de façon parfois déconcertante lorsque l'on parle des personnes polyhandicapées, les notions qui reviennent sans cesse, tout en s'appliquant à des réalités bien différentes sont l'autonomie, l'autodétermination, la citoyenneté, l'inclusion.

Il s'agit, certes, de belles et bonnes idées. Mais elles peuvent cacher des réalités moins belles, si on les vide de leur substance intrinsèque, si on ne les ajuste pas aux personnes à qui on prétend les appliquer.

Vouloir construire un monde pour les personnes polyhandicapées sans s'interroger sur ces notions essentielles est une gageure ; elles risquent de s'avérer maltraitantes, plus carcérales que libératrices. Pourtant, au prix d'une vraie écoute de terrain, elles peuvent, loin de toute idéologie valido normée et de tout dogmatisme, révéler un pouvoir réellement épanouissant, permettre à chacun de se réaliser tel qu'il est, au mieux de ses potentialités, de ses besoins, de ses désirs.

Aujourd'hui, le GPF s'interroge et vous convie à une réflexion partagée sur l'accompagnement spécifique du polyhandicap à l'aune de ces évolutions. Tous les acquis de ces dernières années, particulièrement le regard sur les potentialités des personnes polyhandicapées trop longtemps impensées, font évoluer l'accompagnement ; là où se créait du surhandicap, faute d'attention suffisante à l'émergence des capacités des personnes, faute d'outils pour les accompagner, on voit avec émerveillement une réflexion sur ces mêmes capacités, des outils de communication de plus en plus adaptés ; on voit poindre une scolarisation, des apprentissages tout au long de la vie .

Cependant, ce n'est pas parce que l'on construit de nouveaux modèles qu'il faut déconstruire les précédents. Et il s'agit de ne pas ignorer les plus démunis, ceux qu'il faut aller chercher, ceux qu'on néglige parfois tant le temps est long pour des progrès minuscules....

Les politiques publiques nous proposent des modèles qu'il nous faut retravailler pour qu'ils gardent leur sens auprès des personnes polyhandicapées. La recherche d'autonomie, si petite soit-elle, l'autodétermination, même dans les plus petites choses de la vie, la citoyenneté, le droit d'avoir un avis et de le faire valoir doivent se travailler inlassablement, notamment quand le droit commun trouve ses limites.

Quelle autonomie pour des personnes si dépendantes, qu'est-ce que l'autodétermination pour des personnes qui ont des capacités cognitives différentes, qui n'ont pas accès au langage verbal et ne disposent pour s'exprimer que de leur corps ou les moyens que d'autres mettent à leur disposition ?

Qu'est-ce qu'une citoyenneté qui sans cesse a besoin d'avoir recours à une convention spécifique pour des questions aussi humainement essentielles que le choix du lieu de vie, choix qui aujourd'hui n'existe que bien peu ??

Qu'est-ce qu'une inclusion, si différemment interprétée en fonction des interlocuteurs, qui demande encore tant de travail auprès du public ? Qui demande tout autant de travail constant et soutenu auprès des pouvoirs publics, des décideurs, pour que ses modalités soient ajustées aux besoins et aspirations des personnes polyhandicapées et subordonnées à leurs propres choix ?

Quelle est la valeur de l'égalité avec autrui, si elle se transforme en égalitarisme, et ne tient pas compte des choix et des aspirations de chacun, et de l'expérience de ceux qui les accompagnent ?

Quelle est la valeur de l'innovation, si elle fait table rase de l'expérience plutôt que de la valoriser ?

Ce sont ces questions, illustrées par de nombreux exemples d'innovations, que nous vous invitons à partager.

## **2. A la Une**

### **Assemblée Générale GPF Année 2020**

Le 16 juin dernier s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire du Groupe Polyhandicap France qui a permis de revenir sur ses actions au cours de la difficile année 2020.

Vous retrouverez dans le procès verbal de l'AG l'ensemble du déroulé de cette journée : rapports moral et d'activité 2020, rapport financier 2020 et budget 2021, cotisation 2022, approbation de 2 nouvelles administratrices, discussions avec la salle et synthèse de la rencontre des délégations régionales.

[Accéder au procès verbal de l'Assemblée Générale](#)

[Lire la synthèse des actions du GPF](#)

### **25ème colloque du GPF jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021**

Ainsi que vous avez pu le lire dans notre édito, le colloque 2021 du GPF se tiendra sur une journée et demie, en formule mixte sur site et en visioconférence.

Cette année, l'UNESCO ne pouvant nous accueillir en octobre, le colloque aura lieu à :

la [Maison des Associations de Solidarité](#) -Paris -  
18, rue des Terres au Curé - 75013 Paris

**Préprogramme :**

**GROUPE**  
**POLYHANDICAP**  
**FRANCE**

**Colloque annuel GPF**

*Jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021*

**L'accompagnement spécifique du polyhandicap revisité à l'aune des évolutions politiques, professionnelles et sociétales**

**Acquis et nouveautés**

**Jeudi 21 octobre : animateur Jean-Yves Quillien**

**8 h 30 – 9 h 00 : Accueil des participants**

**9 h 00 : Mot d'accueil et présentation du thème**

*Marie-Christine Tézenas du Montcel, Présidente GPF*

**9 h 15 : De qui parlons-nous ?**

**Extraits du film « Des ados pas comme il faut » de Marc Dubois**

**9 h 25 : De quoi parlons-nous ?**

**Innover, un facteur de progrès : à quelles conditions ?**

**09 h 45 : Intervention philosophique sur les concepts d'autonomie, d'autodétermination, inclusion et citoyenneté**

**10 h 15 : Parole de parent**

**10 h 35 : Echange avec la salle et pause**

**11 h 00 : Les fondamentaux de l'accompagnement**

**11 h 20 : Progression du regard en matière d'accompagnement**

**11 H 40 : Echange avec la salle**

**12 h 00 : Déjeuner**

**14 h 00 : Présentation d'innovations de politique générale**

- . Dispositifs d'accompagnement de transition
- . Dispositifs d'accompagnement pérenne

**14 h 20 : Un Dispositif pérenne en secteur enfants : la Plateforme**

**14 h 40 : Un Dispositif pérenne expérimental en secteur adulte : DASMO  
(Dispositif d'Accompagnement et de soins en Milieu Ordinaire)**

**15 h 00 : Le recours au libéral en établissement et à domicile**

*15 h 40 : Echanges avec la salle*

**16 h 00 : Les unités d'enseignement en milieu spécialisé et milieu ordinaire**

**16 h 50 :** Echange avec la salle

---

**Vendredi 22 octobre 2021 Animateur : Jean-Claude Riou**

**8 h 30 – 9 h 00 : Accueil des participants**

**9 h 00 : La place des aidants**

**Intervenantes pressenties**

**10 h 00 : La citoyenneté**

- participation des personnes au CVS
- participation au conseil municipal des enfants

**10h 20 :** *Echange avec la salle*

**10 h 35 : Table ronde : quelles avancées réelles sur le terrain ?**

**11 h 35 : Conclusion :** où en sommes-nous ?

- Bilan et avancées du Volet Polyhandicap
- L'avis du GPF, Marie-Christine Tézenas du Montcel

*Inscriptions à venir*

## 3. Actualité du Polyhandicap

### Vaccination pour les professionnels du médico-social

Face à la menace d'une 4ème vague de la pandémie, à la contagiosité du variant Delta et au risque d'apparition d'autres variants plus agressifs, Emmanuel Macron, dans son allocution du lundi 12 juillet, annonce la vaccination obligatoire "des personnels soignants et non soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation de handicap" ainsi que de "tous les professionnels ou les bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile".

La fragilité des personnes polyhandicapées qui vivent à domicile étant décidée dans le secret du Haut Conseil de la Santé Publique, qu'en est-il des personnels intervenant à domicile (SESSAD, SAMSAH, SSIAD) et, évidemment, des libéraux ? Sont-ils concernés par l'obligation vaccinale ?

Les professionnels des ESMS ont jusqu'au 15 septembre pour se faire vacciner, date à partir de laquelle "des contrôles seront opérés et des sanctions prises", a indiqué le Président de la République.

[Lire l'article du Monde](#)

### Polyhandicap et dénutrition Les nouvelles fiches HandiConnect

"La dénutrition affecte environ 2/3 des enfants et des adultes polyhandicapés. Elle peut s'associer à une déshydratation." Le site Handi Connect édite 3 nouvelles fiches-conseils "Polyhandicap" concernant la dénutrition :

- [le diagnostic de la dénutrition](#) : quels signes d'alerte pour l'entourage, l'évaluation de l'état nutritionnel, quelles places pour la biologie et l'imagerie dans le diagnostic, quels critères chez l'enfant et l'adulte
- [les facteurs favorisant la dénutrition](#) : quels facteurs liés au polyhandicap, quels facteurs surajoutés
- [comment corriger une dénutrition](#) : corriger les facteurs favorisant, l'environnement et le déroulement du repas, la modification du régime alimentaire, quand envisager une alimentation entérale.

### Comité Interministériel du Handicap Bilan

Le 5 juillet dernier se tenait le Comité Interministériel du Handicap : un bilan des réformes et peu d'avancées annoncées pour les mois à venir.

[Lire l'article d'Handicap.fr](#)

Décues, les associations représentant les personnes handicapées ont réservé un accueil mitigé aux annonces du CIH, regrettant un manque d'ambition dans la poursuite des réformes.

[Lire l'article de la Gazette des communes](#)

Le GPF déplore l'absence d'engagement du CIH pour les personnes polyhandicapées, aucune suite au Volet Polyhandicap, arrivant à terme en cette fin d'année, n'est actuellement envisagée.

[Accéder au dossier de presse du CIH](#)

## **CNSA**

### Rapport d'activité 2020

La création de [la 5ème branche - Autonomie](#)- du régime général de la sécurité sociale et dont la gestion est confiée à la CNSA, la mise en oeuvre des mesures gouvernementales visant au soutien du secteur de l'autonomie, notamment médico-social, la réforme des MDPH [...] font partie des actions menées par la CNSA durant cette difficile année 2020, marquée par la crise sanitaire qui a frappé, plus fortement encore, les personnes fragiles et handicapées.

[Accéder au site de la CNSA](#)

En parallèle, la CNSA publie un dossier reprenant les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2020 :

[Accéder au document](#)

## **Haute Autorité de Santé**

### Rapport 2020

En 2020, la HAS a dû faire face à la pandémie de Covid 19 et "*apporter son expertise dans la gestion de la crise sanitaire pour éclairer la décision des pouvoirs publics, des professionnels et des usagers sur des fondements scientifiques*".

Elle a aussi développé des outils à destination des professionnels pour "*favoriser et promouvoir la pertinence des actes et des soins*" : citons les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles Polyhandicap (RBPP), le Protocole National de Diagnostic et de Soins Polyhandicap (PNDS), le Dossier de Liaison d'Urgence Domicile (DLU-Dom) [...].

[Accéder au rapport d'activité 2020](#)

## **MDPH**

### 3ème édition du baromètre

La CNSA publie son 3ème baromètre trimestriel des MDPH, permettant de mesurer leur activité autour de 5 thématiques : droits à vie, scolarisation des enfants handicapés, durée de traitement des demandes, intensité de l'activité des MDPH et satisfaction des usagers.

[Accéder au baromètre des MDPH](#)

Dans un communiqué de presse du 09 juillet, le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées se félicite de la généralisation des droits dans limitation de durée (droits à vie) ainsi que de la diminution des délais de traitement.

[Accéder au communiqué de presse](#)

## **Aides techniques**

### **Suivi du Comité de Pilotage**

Dans la continuité du [rapport du Dr. Philippe Denormandie et Cécile Chevalier](#), "*Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées : une réforme structurelle indispensable*", le comité de pilotage, institué le 18 janvier 2021, poursuit ses travaux : meilleure prise en charge des fauteuils roulants, intégrations d'aides techniques supplémentaires dans la liste des produits et prestations remboursés, amélioration de l'information pour l'accès aux aides techniques [...].

[Accéder au communiqué de presse](#)

### **Appel à projets**

#### **Aide aux aidants**

[La Stratégie "Agir pour les aidants 2020-2022"](#) lancée en octobre 2019 par Edouard Philippe se poursuit.

La CNSA lance un appel à projets pour développer des plateformes pédagogiques de soutien et de formation à distance pour les proches aidants. Gratuites pour les utilisateurs, elles seront de 2 types : ouvertes et librement accessibles ou répondant à un parcours de formation avec inscription préalable.

[Accéder à l'appel à projets](#)

### **Aide à domicile**

#### **Augmentation validée pour le secteur associatif**

En agréant l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile le 2 juillet dernier, l'État valide sa promesse d'augmentation salariale de 13% à 15% au 1er octobre 2021, pour près de 209 000 personnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour le secteur associatif NON LUCRATIF.

[Lire le KitCom Avenant 43](#)  
du Ministère chargé de l'Autonomie

Deux questions essentielles restent posées :

- Comment sera financée cette augmentation dont le coût total annuel est estimé à 487 millions d'euros, l'Etat n'en finançant qu'un peu moins de la moitié ?
- Quid des 160.000 salariés du secteur LUCRATIF et PUBLIC, soit plus de 46 % de ces salariés, qui interviennent de la même manière auprès des plus fragiles et ne sont pas concernés par cette mesure ?

[Lire l'article de ASH](#)

## **Aide à Domicile & prime Covid**

### **Mobilisation des départements**

A l'issue du premier pic épidémique de la crise sanitaire, en 2020, les professionnels de l'aide à domicile qui étaient en "première ligne" auprès des plus fragiles ont pu bénéficier d'une "prime Covid" exceptionnelle, défiscalisée et désocialisée, en reconnaissance de leur mobilisation non moins exceptionnelle.

L'Etat contribue au financement de cette prime, d'un montant estimatif de 1.000 €, à hauteur de 80 millions d'euros en contrepartie d'un effort financier au moins égal des départements.

La CNSA publie un rapport d'attribution de cette prime : 101 départements concernés ont versé 135 millions d'euros aux SAAD et "*au moins 187. 772 salariés auraient bénéficié de la prime [...]*"

[Accéder au rapport de la CNSA](#)

## **Europe et handicap**

### **La France, la CIDH et l'ONU**

La France a ratifié en 2010 la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIDH) de l'ONU.

L'ONU délègue régulièrement un rapporteur spécial dans les différents pays qui ont ratifié cette convention pour s'assurer qu'ils respectent leurs engagements internationaux. Dans le monde du polyhandicap, tout le monde a encore à l'esprit [le rapport de mars 2019](#) de Madame Devandas-Aguilar, suite à sa visite d'Octobre 2017.

Ce rapport sévère avait pointé sans complaisance les manquements de la France notamment en matière d'accessibilité. Mais au nom d'une vision dogmatiquement inclusive des personnes handicapées, sans égard à leurs besoins spécifiques, Madame Devandas-Aguilar préconisait le développement de services de proximité et la fermeture progressive de tous les établissements, affirmant qu'"*il n'y a pas de bon établissement*".

Ce qui avait suscité l'émoi et l'indignation de nos familles qui savent la nécessaire continuité et qualité d'accompagnement nécessaire aux personnes polyhandicapées tout au long de la journée, tout au long de la vie. Le GPF avait alors écrit [une lettre ouverte](#) pour défendre les besoins spécifiques des personnes polyhandicapées et la nécessité des Établissements ET Services.

### **Audition de la France 2021 :**

Aujourd'hui, ce n'est plus l'avocate costaricienne, arrivée au terme de son mandat, mais le Professeur Gerard Quinn, expert en droit du handicap, professeur émérite à l'université nationale d'Irlande à Galway, également avocat, qui "auditera" la France.

L'examen se fera en juillet et août, et examinera les efforts fournis et prévus par la France à la suite du rapport de 2019 et les projets d'adhésion à la nouvelle stratégie européenne.

La première conférence de haut niveau sur la nouvelle Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées s'est tenue les 19 et 20 avril derniers. Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, y est intervenue à deux reprises.

Cette conférence donne le coup d'envoi de la mise en œuvre de la [Stratégie européenne 2021-2030](#), un mois après sa publication.

## Colloques & formations

- Replay des 6ème rencontres CNSA

**Vivre à domicile : des conditions à (re)penser ?  
Âge, handicap et autonomie**

[Introduction](#)

- **Des "comportements-défis" pour qui ?**

Powerpoint de Marc Foudrinier

[Accéder au powerpoint](#)

- Replay 37ème rencontre de l'Apact  
**"Vacances et loisirs : autonomie retrouvée? "**

[Visionner la conférence](#)

- 11e journée nationale d'échanges et de formation 2021

**la participation, l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap  
accompagnées à domicile**

*Mardi 21 septembre 9 h - 17 h*

participation du GPF

[Inscription](#)

- Webinaire gratuit : **la déficience intellectuelle**

*Mardi 21 septembre 2021*

[Inscription](#)

- Le CREAI et ARS Occitanie organisent

une journée régionale en direction des familles concernées par le **polyhandicap**  
répartie en 4 sessions de 1 h 30

*les soirs des 9, 16, 23 et 30 septembre*

Participation du GPF

[Information](#)

- Présentation de **la réforme de la tarification Sérafin-PH**,  
animée par Monsieur Jean Yves QUILLIEN,  
En visioconférence avec le CRMH  
*28 septembre à 10h00*

[Information](#)

- Journée nationale des professionnels des IME, IEM et IEAP du 4 au 6 octobre 2021  
au Palais des congrès Le Grand Large - Saint Malo  
CREAI Bretagne :

**Communication et oralité :  
des compétences à soutenir pour  
une meilleure qualité de vie**

*24 septembre 2021*

[Inscription](#)

- **Les colloques de SOSS**

Caën  
7-8 octobre

[Inscription](#)

- L'Institut de Motricité Cérébrale propose des formations individuelles et dans les établissements  
[Accéder au catalogue des formations](#)

- L'ANCREAI organise ses journées nationales des MAS-FAM-FV-FH (EAM et EANM)

*du 8 au 10 novembre 2021*

**"Viens chez moi, j'habite en établissement"**

[Programme et inscription](#)

- L'Association Sparadrap organise une formation  
**"Douleur des soins chez l'enfant en situation de polyhandicap accueilli en pédiatrie"**

*les 15 et 16 novembre 2021*

[Informations](#)

- **Les Journées de l'ANECAMSP** se dérouleront  
*les 25 et 26 novembre 2021 (en visio ou présentiel)*

**"A l'accordage !  
Pour une action médico-sociale partagée  
avec la protection de l'enfance"**

[Inscription](#)

**Et encore...**

### **Baromètre des soins du handicap**

*"Impliquer les personnes handicapées dans la défense de leurs intérêts, et améliorer la collecte des données sur le handicap" sont les motivations de Handifaction.*

Il s'agit de répondre à un court questionnaire après chaque consultation médicale pour permettre d'évaluer la qualité des soins pour les personnes vivant avec un handicap.

Le questionnaire est accessible en ligne, sur le site d'Handifaction, sur l'application mobile ou en format papier. Vous pouvez également consulter les analyses trimestrielles des résultats du baromètre de satisfaction sur toute la France.

[Accéder au site Handifaction](#)

## Les Foul'équipes

### 2ème édition de la course solidaire

Les Foul'équipes est une course nationale et solidaire organisée pour la seconde année par Sandra et Hakim Bouira ( [Le Kawfice](#), [Association Kemil & ses amis](#), La Fine Ethique).

Sur une période de 1 mois, du 17 septembre au 17 octobre 2021, et dans toute la France, les associations qui souhaitent participer et collecter des fonds s'inscrivent avec une équipe de 10 coureurs au minimum. Charge à elles de mobiliser ensuite des coureurs, individuels, équipes d'entreprises, d'écoles qui, inscrits sous leur bannière, collecteront un don pour chaque 10 kilomètres parcourus. Chacun court (ou marche) à son rythme et au moment de son choix durant cette période.

[Plus d'infos](#)

## 5. Poursuivre la Réflexion

**Philippe Aubert**  
"Rage d'exister"

Le GPF redit son amitié à Philippe Aubert, fondateur de l'[Association "Rage d'exister"](#), et le félicite chaleureusement pour sa nomination au titre de chevalier de l'Ordre national du Mérite amplement méritée par son action citoyenne en faveur des personnes polyhandicapées.

Il préside la commission du CNCPH, pour les questions sémantiques, sociologiques et éthiques à laquelle le GPF se réjouit d'appartenir à travers sa présidente.

[La vidéo de sa nomination est en ligne](#), et de son discours nous retiendrons une phrase emblématique :

*"Il faut quelquefois renverser les tables, très gentiment, très pacifiquement, mais très fermement."*

### Et pour aller encore plus loin

#### Les "devoirs de vacances" du GPF

Et si nous nous y mettions tous ? Et si le GPF vous proposait des devoirs de vacances, des devoirs de rêve ?? Racontez-nous vos rêves, façon twitter ou façon Proust !

**Parents**, confrontés non seulement au handicap, mais aussi plus que de raison à des soucis d'organisation, à des problèmes d'accessibilité, à des soucis d'établissements, d'auxiliaires à domicile, dites-nous le monde de rêve que dans lequel vous voudriez voir s'épanouir votre enfant quel que soit son âge.

**Professionnels**, qui avez tant donné pendant la pandémie, qui êtes soumis à une vraie souffrance, trop souvent ignorée, ou qui vivez de vrais bonheurs, partagez vos vécus, partagez vos idées !

**Médecins et infirmières**, écartelés parfois entre les deux précédents, dites-nous ! L'automne verra peut-être de vraies, de bonnes surprises. Alors ce monde que nous voulons tant, tous tant que nous sommes, vous le savez bien, il ne se construira qu'à coups d'idées et de partages, et il faut y contribuer dès maintenant encore et toujours.

Envoyez votre texte à [gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr)